

## Actualités Coronavirus MAROC au 18 mars

### Note SER/CA de zone

#### Résumé de la situation au Maroc :

44 cas officiels et 2 morts. Doublement des cas en 2 jours, le virus semble s'être installé et commence à se propager.

- 01/03 Premier cas de coronavirus
- 02/03 Annulation du SIAM (Salon International de l'Agriculture Marocain).
- 13/03 Fermeture des frontières terrestres, maritimes et aériennes et interdiction des événements rassemblant un public de plus de 50 personnes
- 14/03 Réouverture des liaisons aériennes pour évacuer des dizaines de milliers de touristes
- 16/03 Ecoles, restaurants, lieux sportifs et culturels, bains publics et mosquées fermés. Le système scolaire AEFÉ a fermé en parallèle vendredi soir dernier. Activité nettement réduite en ville depuis le 16 mars.
- 18/03 : Appel au confinement volontaire des citoyens !

#### Mesures prises contre le Covid-19 :

- L'annulation du SIAM (Salon International de l'agriculture du Maroc) du 14 au 19 avril porte un coup rude au secteur agricole car il draine habituellement environ 800 000 visiteurs. Outre l'impact économique sur la région de Meknès, 40% à 50% des ventes annuelles de matériel agricole se font pendant le salon de l'agriculture. De plus, les petites coopératives agricoles (des femmes surtout) écoulaient de 40 à 70% de leurs productions agricoles annuelles (cosmétiques à base d'huile d'argan, production de miel etc.) car elles n'ont pas accès au grand public le reste de l'année.

- Le gouvernement a mis en place un fonds Covid-19 de 10 milliards de DH pour lutter contre la pandémie et les conséquences économiques : Al Mada, la holding d'affaires privée de la famille royale, Afriquia, le groupe d'affaires privé du ministre de l'agriculture et BMCE Bank of Africa ont d'ores et déjà contribué respectivement à hauteur de 2 Mds MAD pour la holding royale et chacun 1 Md pour les deux autres. La MAMDA injecte 500 millions de DH et 1 milliard pour indemniser les agriculteurs victimes de sécheresse. Il s'agit d'une nouvelle contribution d'un grand groupe après celles de l'OCP (Office Chérifien des Phosphates : 3 Mds MAD), de la BCP, de BOA... etc.

- Le Fonds spécial Covid-19 prendra en charge (1) les dépenses de mise à niveau du dispositif médical, en termes d'infrastructures et de moyens supplémentaires à acquérir dans l'urgence et (2) le soutien de l'économie nationale pour faire face aux chocs induits par cette pandémie à travers des mesures qui seront proposées par le Comité de Veille Economique (CVE). Le Comité a décidé d'un plan d'action, qui s'étalera jusqu'à fin juin qui consistera (1) à la suspension du paiement des charges sociales (cotisation CNSS) et (2) la mise en place d'un

moratoire pour le remboursement des crédits bancaires au profit des entreprises. Ces mesures devront être opérationnelles à partir du lundi 23 mars. La deuxième réunion du CVE est programmée pour le lundi 23 mars.

- Impacts sur le plan social. Dans un courrier adressé aux entreprises adhérentes, le président du patronat (CGEM) préconise autant que possible le travail à distance, la limitation des réunions et la désinfection régulière des locaux. Pour autant les lieux de travail et les usines restent ouverts et la CGEM invite à réfléchir à la mise en place par chaque entreprise d'un Plan de Continuité d'Activité (PCA) pour gérer au mieux les risques socio-économiques de la pandémie sur l'activité.
- La Banque centrale a abaissé son taux directeur de 0,25 point (à 2%) et a revu à la baisse la prévision de croissance du PIB (2,3% en 2020).
- les prises de rendez-vous des déplacements professionnels à destination de la France ont été interrompues par les autorités compétentes, et ce jusqu'à une date ultérieure.

### **Mesures agricoles :**

- Officiellement, le gouvernement a fait des annonces rassurantes sur le volet agricole, pas de pénurie et pas de soucis... L'import/export n'est pas touché à ce stade !!
- Toutefois, on note une recrudescence des achats compulsifs (idem France en GMS) et une envolée des prix agricoles (produits frais, fruits et légumes...).
- De plus, une sévère sécheresse sévit au Maroc depuis l'automne (impact sur les prix en zones rurales, effondrement prévisible de la production céréalière 2020 (cultures d'automne 2019) et fort risque pour les autres productions non irriguées si il ne pleut pas d'ici l'été). Des mesures vont être prises pour faciliter l'achat de céréales sur les marchés mondiaux (les tarifs douaniers devraient pas remonter fin avril comme habituellement).
- Un premier plan de sauvetage du cheptel est lancé par le Ministère (5,5 millions euros pour de l'orge subventionné).
- Dans le secteur du lait, les achats de génisses sont stoppés ou annulés, les achats d'autres animaux vivants risquent d'être impactés également. Des stocks sont demandés aux filières stratégiques par le gouvernement.
- La logistique dans les ports fonctionnent bien mais des mesures trop strictes ont été prises (en cours d'assouplissement, voir détails). La logistique du dernier km (100 000 points de vente) peut-être un point faible en cas de pandémie car seulement 15% des achats alimentaires se font dans la distribution moderne (GMS et superettes), les 85 % restant se font dans le circuit traditionnel des petites épiceries, médinas et marchés forains.

### **Focus sur le secteur agricole/pêche (version longue en pj) :**

## **Les annonces du gouvernement marocain pour l'alimentation :**

Dans le contexte sanitaire actuel causé par la pandémie Covid-19 et afin d'assurer l'approvisionnement continu des marchés nationaux, les ministères de l'Intérieur et celui de l'Agriculture, ont pris conjointement la décision de permettre l'approvisionnement direct des grandes et moyennes surfaces (GMS) en légumes et fruits via la vente directe par les producteurs à ces espaces de commerce sans passer par les marchés de gros. Selon le ministère « aucune discontinuité de l'approvisionnement, ni rupture de la production des produits agricoles et de la pêche ne sont prévues ».

Il est à signaler que l'ensemble des services de traitement et de distribution de produits agricoles tels que les marchés de gros de fruits et légumes et de poisson ainsi que les abattoirs maintiendront leurs activités et ne seront pas concernés par d'éventuelles mesures de lutte contre le Covid-19.

Plus concrètement, il n'y aura pas de pénurie concernant plusieurs produits comme la tomate, l'oignon et la pomme de terre. En chiffres, d'ici le mois de juin, et grâce à ses cultures et à ses stocks, le Maroc annonce pouvoir disposer de 352.000 tonnes de tomates, 910.000 tonnes de pommes de terre et de 412.000 tonnes d'oignon. En somme, « la production des maraîchages va couvrir les besoins du marché national même pendant le mois de Ramadan qui enregistre une forte hausse de la consommation. Autre fruit à forte consommation pendant le mois de Ramadan, le stock des dattes est jugé satisfaisant. La production laitière permet un volume à traiter de 165 millions de litres contre un besoin moyen mensuel de 125 millions et atteint 135 millions de litres au mois de Ramadan. Quant aux viandes rouges (bovines, ovines et caprines), le disponible est suffisant pour couvrir les besoins de consommation. L'offre de viande blanche et œufs, elle, est supérieure aux niveaux de consommation.

En ce qui concerne l'approvisionnement en produits de la pêche, aucun impact ou pénurie n'est à redouter ». La campagne des petits pélagiques intervient généralement en milieu de la saison printanière. C'est le cas pour la sardine, qui reste un produit prisé par le consommateur marocain. En plus de la consommation à l'état frais, la sardine produite au Maroc alimente également une importante industrie de conserve. Un stock jugé important de ce produit est disponible. En outre, l'Union nationale des industries de la conserve de poisson affirme que la capacité installée permet d'assurer un approvisionnement normal du marché. En plus de la sardine et autres espèces de petits pélagiques, le Maroc est producteur d'un grand nombre de produits halieutiques.

Ces productions et stocks, explique le ministère de l'Agriculture suffiront pour la couverture des besoins nationaux, y compris lors du mois de ramadan (25 avril 25 mai).

Entre les mois de juillet et décembre, les cultures printanières et estivales des zones irriguées fourniront 540.000 tonnes de tomates, un million de tonnes de pommes de terre et 520.000 tonnes d'oignon. Le Ministère de l'agriculture indique que tous les circuits de production, de stockage, de distribution ou de vente ne connaîtront pas de dérèglements.

Le Ministre a fait remarquer qu'en date du 14 mars, le stock de blé destiné à la minoterie industrielle et détenu par les organismes stockeurs couvre au moins 3 mois d'utilisation. Le

Maroc a néanmoins décidé de faire des stocks préventifs notamment pour les céréales et le sucre.

### **Analyses sur le terrain agricole :**

Toutefois, on constate déjà une flambée des prix de certains produits agricoles (double effet Covid-19 (achats compulsifs) et sécheresse), notamment des légumes (pomme de terre, oignons, carottes) et légumineuses liés à la psychose des consommateurs. Ainsi en est-il de même pour le haricot blanc, les lentilles, les fèves et les pois chiches.

De plus les stocks de céréales sont en réalité de 1,5 à 2 mois et sont insuffisants au regard des besoins. Les importations devraient être renforcées sur le marché international d'ici fin mai. Les importateurs marocains se sont engagés auprès du gouvernement sur l'import d'un million de tonnes de blé meunier d'ici fin mai (ce qui est la limite basse). Les droits de douanes devaient normalement augmenter à fin avril (0% à 30%) mais ils ne devaient pas augmenter avant fin mai. On attend les annonces officielles. Fin mai les droits passent habituellement de 30% à 135% mais cette mesure sera peut-être repoussée également. Des appels d'offres nationaux d'importations d'orge mais aussi d'aliments composés (granulés avec maïs/orge/sojas/vitamines) vont être lancés. Les importateurs et les provendiers marocains vont devoir racheter sur le marché international. France Export Céréales se prépare à ces échéances.

La logistique est mise également sous tension avec une augmentation du prix du transport et de la logistique, cela semble revenir à la normale avec l'arrêt des usines comme Renault (qui libère des chauffeurs).

Sur l'export vers l'Europe, l'augmentation du coût du transport par camion est de 20% environ (camions circulant dans un sens à vide avant de revenir du Souss pleins de fruits et légumes), avec une répercussion faible sur les prix de vente finaux (au Marché de St Charles International de Perpignan notamment, principal point d'entrée en Europe des produits marocains)

Mais le secteur pourrait connaître de réelles difficultés avec une combinaison de facteurs défavorables :

1) Le point clé de l'approvisionnement des marchés et des grandes surfaces est la logistique (20% des ventes sont réalisées en GMS et 80% dans le commerce de détail. La pandémie pourrait avoir des conséquences plus importantes si les salariés du secteur de la logistique sont touchés ou décident d'arrêter de travailler afin de se confiner chez eux.

2) Une sécheresse sévère sévit actuellement au Maroc et se rajoute à la crise actuelle :

Au total, le cumul pluviométrique a atteint jusqu'à présent 141 mm, contre une moyenne de 254 mm au cours des 30 dernières années. Le déficit par rapport à la précédente campagne est d'environ 40%. Il s'établit à 44% par rapport à une année normale. Car la saison 2018-2019 était aussi faible en pluviométrie. De même, les retenues des barrages ont accusé une baisse significative depuis 2015-2016, par rapport à la moyenne enregistrée sur la dernière décennie. Le taux de remplissage à fin février est de 48,3%, contre 63,5% à la même date de l'année dernière. La situation devient très problématique dans le Souss (première zone de production

des fruits et légumes) et le Sud du Maroc. Des travaux d'interconnexions sur 50 kms du réseau d'eau agricole avec le réseau d'eau potable sont mis en place pour la région d'Agadir.

Cette sécheresse en cours va avoir de plus en plus d'impact sur le prix des denrées au fur et à mesure de l'arrivée de l'été, que ce soit pour les fruits et légumes mais également sur le secteur de la production animale. Dans les zones reculées du territoire, les prix des produits frais flambent (sans aucun lien avec le Cov-19). De même, paille, son, orge et autres fourrages ont vu leurs prix passer du simple au doubles. Faute de pouvoir les nourrir, les éleveurs mettent en vente leurs animaux dont les prix s'effondrent et malgré cela ils ne trouvent pas preneurs. Ceci, même pour des bêtes de qualité supérieure (des veaux de race charolaise ou Holshtein importés pour engraissement ou issus d'élevage laitier de race pure). Or, les deux filières (céréales et élevage) pèsent pour 50% dans la production agricole globale. D'où d'ailleurs la décision du HCP à revoir à la baisse sa prévision de croissance économique (le PIB agricole représente 12% du PIB du pays). Les agriculteurs ont lâché leurs animaux dans les champs de céréales (cultures d'automne) car ils n'ont plus d'espoir sur les rendements. Faute de pouvoir les nourrir, les éleveurs mettent en vente leurs animaux dont les prix s'effondrent et malgré cela ils ne trouvent pas preneurs. Un premier plan de sauvetage du cheptel a été lancé d'ailleurs par le Ministère de l'Agriculture. Un montant de 55 millions de DH a été débloqué et constitue une première tranche du plan de sauvetage du bétail. L'opération sera gérée par les Directions régionales de l'agriculture. Pour ce qui est des communes rurales reculées, le transport sera assuré. Et pas moins de 82 centres seront ouverts à la vente d'orge subventionnée. Ce plan sera certainement suivi d'une deuxième tranche...

Une baisse de production céréalière est fortement probable. L'impact sera fort également la mise en place des prochaines cultures 2020/2021 car les finances des petits fellahs vont s'assécher également.

Les risques sur le commerce portuaire et sur le secteur de la pêche : Le gouvernement a décidé de prendre des mesures spécifiques sur le débarquement à quai des navires de commerce et de pêche (cf. annexe) afin d'éviter les contacts avec les équipages européens. Cette mesure semble inapplicable pour le commerce portuaire (transfert des documents originaux impossible or ils sont indispensables pour valider les transactions). Il est demandé à l'ONSSA (Office National de Sécurité Sanitaire des Aliments) que les certificats des sociétés de surveillance en Europe arrivent par scan (accord hier soir seulement) et on attend le même accord des autorités douanières. De plus la mise en quarantaine obligatoire des navires provenant des pays touchés par l'épidémie est laissée finalement à l'appréciation des autorités portuaires.

Pour la pêche, le mois de mars est une période traditionnel de repos biologique pour la catégorie 1 (pêcherie pélagique). En conséquence, la plupart des 110 navires européens dont 90 espagnols ont arrêtés temporairement leurs activités de pêche. Seuls les navires marocains non concernés par l'arrêt biologique poursuivent leurs activités. Il en résulte un léger renchérissement des prix des poissons dans les criées même si les quantités sont suffisantes, ce qui peut se poursuivre si l'activité des navires de pêche ralentit sous l'effet du Covid-19.

**Quel impact pour le commerce avec l'Europe et la France ?**

Pour l'instant, on ne constate pas de modifications majeures des flux commerciaux entre les deux pays. Toutefois la demande marocaine sur les céréales s'accroît, notamment pour l'orge française (plan d'urgence pour sauver le cheptel) mais aussi les huiles (le Maroc produit seulement 3% de sa consommation d'huile de table or huile d'olives où le Maroc est autosuffisant) et pour le sucre (le Maroc produit moins de 5 % de sa consommation). La demande de céréales globale marocaine va fortement augmenter sur les années 2020-2021 (blé, maïs, orge etc.) car l'impact d'une sécheresse se gère sur 2 ans minimum. Concernant l'export marocain, la demande de fruits et légumes en Europe n'a pas fléchi, bien au contraire (impact des achats compulsifs en Europe). Elle n'est pas impactée par la sécheresse car il s'agit d'agriculture irriguée mais on constate un renchérissement des prix de transport en camion sur l'Europe.

Le point clé sera l'impact sur les capacités logistiques qui ne sont pas à ce jour touchées